

Une Association  
de parents dans votre école?

Un droit !

**PARENTS,  
MOBILISEZ-VOUS !**

L'école, c'est aussi votre affaire



Pour de plus d'informations :

Tél : 02 527 25 75

[secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)

Vous pouvez voir nos capsules  
vidéos sur [www.fapeo.be](http://www.fapeo.be)



**FAPEO**

Fédération des Associations de Parents  
de l'Enseignement Officiel

# Une Association de parents c'est ...

Un groupe de parents d'élèves  
qui collaborent dans un esprit constructif,  
pour traiter des situations collectives,  
afin d'améliorer la qualité de vie à l'école  
et de l'enseignement.

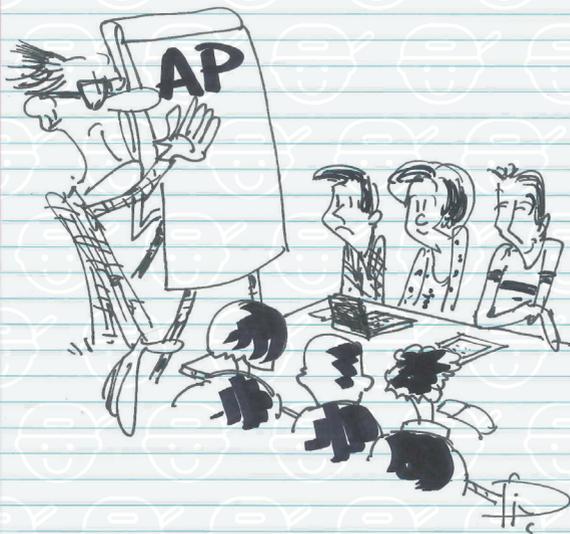
## Pour



réfléchir  
ensemble



s'amuser



questionner



changer



...

# Pourquoi une Association de parents ?

## Paroles de parents

J'ai vraiment envie que les parents se bougent, qu'ils posent des questions, qu'ils viennent demander, qu'ils aient des projets, qu'ils rentrent dans l'école.

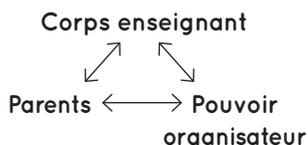
C'est avec l'aide de la direction, qu'avec quelques parents on a eu l'idée de créer l'association de parents.

Un message qu'on entend souvent c'est qu'on n'a pas le temps. C'est vrai qu'on n'a pas le temps. Le temps il faut le créer. Il faut décider de faire certaines choses. Il ne faut pas avoir peur de décider de faire certaines choses et d'être vraiment acteur.

Je trouve que le parent a sa place dans le cursus scolaire de ses enfants.

Mon message est très clair : Si vous voulez que les choses changent, soyez-là, participez. Si vous ne participez pas, il n'y a rien qui peut changer. Vraiment, on a besoin de vous. Rejoignez-nous !

Je trouvais qu'il manquait une représentation parentale collective dans le triangle



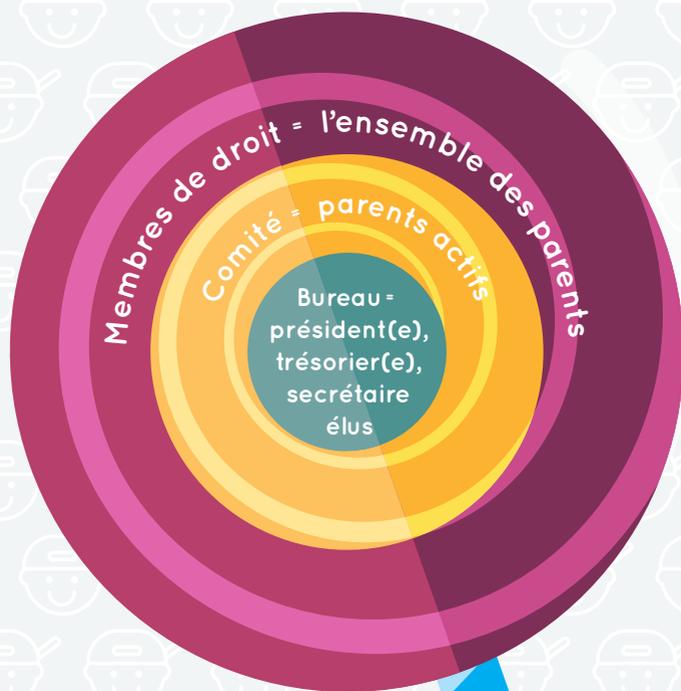
C'est un bon moyen de s'investir et d'améliorer la qualité de vie de nos enfants vus qu'ils passent la majeure partie de leur enfance au sein d'un établissement scolaire. Je pense que c'est important pour eux.

C'est bien plus que s'investir dans les Fancy Fair.

On apporte pas mal à l'école et forcément aux enfants. On est là pour eux.

# Qui sont les membres de l'Association de parents ?

Tous les parents sont membres de droit  
de l'Association de parents



L'équipe pédagogique peut être invitée occasionnellement aux réunions de l'Association de parents.

# Quelques idées de projets ?

Interpeller



Situations collectives



Solidarités

Partenariat

# Comment être actif au sein de l'école ?

Paroles  
de parents

Devenir  
**membre**  
de l'Association de parents.

ça permet de voir comment fonctionne mon école  
et éventuellement d'aider  
à son meilleur fonctionnement.

Devenir  
**parent délégué**

Dans chacune des classes, c'est d'avoir un parent-relais  
pour assurer l'information entre les parents, les enseignants  
et l'Association de parents.

Devenir  
**représentant**  
au Conseil de participation

Entre les professeurs, les parents, les élèves,  
on s'écoute, on donne notre avis, on se respecte.  
On finit par trouver des solutions ensemble.

Le Conseil de participation est obligatoire dans chaque école depuis 1997. Il réunit des représentants des parents, des enseignants, des élèves, la direction, un représentant du Pouvoir Organisateur, un représentant du centre PMS et de la société civile comme les maisons de quartier par exemple.

Tous ensemble, ils discutent du projet d'établissement, ils évaluent périodiquement sa mise en œuvre, ils remettent un avis sur le rapport d'activités, ils mènent une réflexion globale sur les frais réclamés, ils répondent aux questions, propositions et demandes des élèves relayés par les délégués d'élèves, des parents, des professeurs, ...

Bref, ils essaient de trouver ensemble des solutions pour améliorer la vie de l'école et des élèves.

Cet organe se réunit minimum deux fois par an.



Intéressé ?

Contactez votre Association de Parents  
ou la FAPEO.

# Pour contacter l'Association de parents

Les coordonnées de votre Association de parents

Votre partenaire :



Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

- Nous pouvons vous aider à créer votre Association de Parents
- Nous vous soutenons dans vos démarches
- Nous faisons le lien avec les autres Associations de Parents pour la création de régionales
- Nous relayons vos préoccupations dans les instances de l'Enseignement.

Rue de Bourgogne, 48 - 1190 Bruxelles

Tel. : 02/527.25.75

E-mail : [secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)

[www.fapeo.be](http://www.fapeo.be)



Avec le soutien  
de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles